

Informations sur l'eau

COMPRENDRE MA FACTURE

UN MODÈLE DE FACTURE, PLUS CLAIR, PLUS LISIBLE

Votre facture vous délivre plus d'informations que le simple prix de l'eau sortie du robinet. Elle vous renseigne en détail sur les divers coûts qui y sont rattachés.

Elle se divise en 3 grands chapitres :

1 - Eau :

Cette partie correspond à la mise à disposition du service de l'eau, à l'entretien des ouvrages de captage de celle-ci, à son traitement aux normes légales, à son transport, à sa livraison.

2 - Assainissement :

Ce chapitre couvre la mise à disposition du service, l'entretien des ouvrages d'évacuation des eaux usées, des postes de relèvement et/ou de refoulement jusqu'à la station de traitement qui nettoie les eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel en respectant les normes réglementaires.

3 - Organisme publics et assimilés :

Cette partie correspond aux sommes collectées pour l'agence de l'eau et/ou pour le fond national d'adduction d'eau, ainsi que pour la collectivité locale (commune, syndicat). Elles sont intégralement reversées par la SEMIDAO aux différentes collectivités afin de subventionner leurs équipements en eau et en assainissement et pour protéger la ressource en eau. TVA (5,5 % ou 7%), perçue pour le compte de l'Etat.

elle comprend :

- une partie fixe (abonnement)
- une partie proportionnelle à votre consommation d'eau

